



LE FONDS LARGE VENTURE DE BPIFRANCE FÊTE SES 5 ANS

« *Investir c'est un contrat de confiance sur le long terme* »



A la création de Bpifrance en janvier 2013, Nicolas Dufourcq constate le besoin d'un fonds capable d'être investisseur de long terme au capital de sociétés très innovantes, à fort besoin de capitaux, et de prendre des tickets significatifs sur des grosses levées. « J'entendais tout le monde dire qu'il fallait traiter le sujet de la « vallée de la mort », c'est pourquoi j'ai très rapidement annoncé la création d'un fonds de 600 millions d'euros consacré aux levées de fonds des entreprises en phase

de scale-up », se souvient Nicolas Dufourcq. C'est Maïlys Ferrere, qui prend alors en charge la direction du Pôle Investissement Large Venture au sein de Bpifrance.

Constatant que 80% des tickets de growth sont pris par des fonds étrangers, Bpifrance confie dans le même temps à Benjamin Paternot, Directeur Exécutif Fonds de fonds, la mission de susciter un appétit de la place pour la création de fonds sur ce segment de marché. Ainsi, les équipes de Fonds de fonds de Bpifrance, au travers de leurs

souscriptions dans les fonds de la place, ont également permis de favoriser l'émergence d'un écosystème de fonds venture plus importants et mieux dotés. Entre 2013 et 2018 la taille moyenne des fonds partenaires de Bpifrance a doublé.

Selon Nicolas Dufourcq, la place parisienne aurait besoin de 5 à 6 fonds d'environ 1 milliard d'euros chacun. « C'est un appel que je lance aux venture-capitalistes ; Bpifrance sera à leurs côtés lorsqu'ils se lanceront dans cette aventure du Growth », souligne le Directeur Général de Bpifrance.

« Il faut rester déterminés et patients et on verra naître des licornes, des sociétés légendaires, on verra de gros exits industriels et, je pense, de belles sorties boursières », poursuit-il.

« Il y a 5 ans, nous avons constaté le besoin de grosses levées de fonds, indispensables pour le développement des entreprises, notamment dans le domaine des sciences de la vie », se souvient Mailys Ferrere. « Nous nous sommes rendus compte que dans ce domaine, il y avait des challenges très importants, d'où le besoin de levées de fonds significatives », constate Mailys Ferrere qui, en tant qu'ancienne banquière, a vu un certain nombre de sociétés venir en Bourse pour chercher ces capitaux, « parfois avec un profil encore trop risqué ». « Il y a 5 ans, c'étaient essentiellement les fonds anglo-saxons qui avaient la capacité de suivre les grosses levées de fonds... ».

« Nous avons voulu donner ce signal fort, démontrer qu'en France, nous avons la capacité d'accompagner ces entreprises, les suivre dans la durée. C'est un des éléments essentiels, notamment pour les sociétés innovantes à fort besoin capitalistique », souligne Mailys Ferrere.

Bpifrance a démarré cette activité avec une équipe de cinq personnes. « Aujourd'hui, l'équipe compte une quinzaine d'investisseurs, tous passionnés, avec des profils très variés et complémentaires. C'est essentiel dans notre métier », estime Mailys Ferrere.

« Aujourd'hui, nous avons 32 sociétés dans le portefeuille. Au total, nous avons accompagné 37 sociétés avec 600 millions d'euros investis », précise-t-elle.

Alors qu'en 2013, seules 4 sociétés françaises avaient, dans le cadre de levées de fonds privées, franchi le seuil des 20 millions d'euros levés, ce nombre a déjà été multiplié par 7 sur les neuf premiers mois de l'année 2018. On recense en effet plus de 30 levées supérieures à 20 millions d'euros pour un montant total de 1,4 milliard d'euros. Le nombre de levées de fonds supérieures à 40 millions d'euros a également plus que triplé entre 2016 et 2018.

Au printemps dernier, le montant du fonds Large Venture a été porté à 1 milliard d'euros. Le produit des cessions de

participations pouvant être réinvesti, selon le principe d'un fonds « ever green », Large Venture dispose d'une capacité d'investissement de 500 millions d'euros.

« Au démarrage, notre portefeuille était essentiellement constitué de sociétés des sciences de la vie. Puis nous avons développé la partie numérique, ce qui permet aujourd'hui d'avoir un portefeuille équilibré. Large venture est un fonds généraliste qui s'intéresse aux entreprises des secteurs prioritaires de la santé, du numérique et de l'environnement », explique la directrice du Pôle Investissement Large Venture.

« Nous pouvons également investir dans les sociétés cotées en bourse. Aujourd'hui, notre portefeuille en compte 18 », précise-t-elle.

Pour résumer, « nous apportons aux sociétés du capital « patient » et du capital structurant : Bpifrance peut apporter une solidité de l'actionnariat sur le long terme. Nous pouvons réinvestir à l'occasion de nouveaux projets et nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises », note Mailys Ferrere. Selon elle, « Investir c'est un contrat de confiance sur le long terme ». Large Venture, est un fonds co-investissant aux côtés des fonds privés qu'ils soient français ou non, capable d'investir, en minoritaire, plus de 10 millions d'euros et pouvant soutenir les entreprises sur le long terme.

Le Pôle Investissement Large Venture a 4 thèses d'investissement :

- Favoriser l'émergence des champions qui ont un potentiel de développement international ;
- Favoriser la stratégie de build-up ;
- Accompagner les entreprises porteuses de projets très innovants, disruptifs, qui demandent du temps et des moyens financiers ;
- Proposer un continuum de financement aux sociétés en les accompagnant si besoin jusqu'à leur cotation, et au-delà.

D'autres fonds de Bpifrance peuvent intervenir avant le fonds Large Venture, notamment le fonds Ambition Numérique et le fonds Innobio, ou encore le fonds Ecotechnologies.

« Nous continuerons à participer à cette traction de grosses levées pour favoriser l'émergence de ces fameuses « licornes » dont on parle si souvent. ... Bpifrance se fixe pour objectif de contribuer à doubler le nombre de licornes françaises d'ici à 5 ans », confie Mailys Ferrere.

Cet objectif est en ligne avec l'une des principales thèses d'investissement de Bpifrance qui souhaite favoriser l'émergence des ETI en France.